

ÉCOLE ST-MICHEL-ARCHANGE
ST-MICHEL, PROVINCE DE QUÉBEC

2022-2023

PROCÈS VERBAL de la sixième rencontre du conseil d'établissement de l'école St-Michel-Archange tenue le 20 juin 2023 au restaurant Vertigo à Brossard.

Présences

Parents	M Nicola Centomo	
	Mme Nathalie Methelus	Mme Mélissa Brown
Enseignantes	Mme Carolyne Himbeault	Mme Nancy Lefrançois
Représentante du SDG		Mme Carine Malo
Représentante du personnel de soutien		Mme Myriam Partikian
Direction		Mme Marie Claude Brin

Absences

Parent	Mme Marie Hélène Parent	Mme Véronique C. Bédard
---------------	-------------------------	-------------------------

1. Mot de bienvenue

Mme Brown souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum

Mme Brown constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19h10.

3. Questions du public

Aucun public n'est présent

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution : CE-22-23-46

Il est proposé par M Nicola Centomo d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Procès-verbal de la réunion du 23 mai 2023

Résolution : CE-22-23-47

Il est proposé par Mme Nathalie Methelus d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 23 mai 2023 tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Grille matières 2023-2024

Résolution : CE-22-23-47

La direction présente une nouvelle grille matières pour l'année 2023-2023. Des changements ont dû y être apportés car l'équipe école a décidé de remplacer le programme de culture religieuse par le nouveau programme de culture et société québécoise.

Il est proposé par Mme Mélissa Brown d'adopter la nouvelle grille matières 2023-2024 telle que présentée.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Projet éducatif

Résolution : CE-22-23-48

Présentation par la direction du projet éducatif 2023-2027.

Il est proposé par M Nicola Centomo d'adopter le projet éducatif 2023-2027.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Ouverture du service de garde lors des journées pédagogiques d'août 2023

Résolution : CE-22-23-49

Étant donné le déménagement des locaux à la fin de juin, le service de garde ne sera pas en mesure d'offrir de service lors des journées pédagogiques du mois d'août.

L'équipe n'aura pas le temps de défaire les boîtes et de s'installer dans les nouveaux locaux pour le 25 août car elle revient de vacances à cette date.

Il est proposé par Mme Myriam Partikian que le conseil d'établissement autorise le service de garde à ne pas offrir de service lors des journées pédagogique du 25,28,29 et 30 août.

PROPOSITION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9. Varia

9.1 Mot de la direction / prochaine rencontre

Les préparatifs pour le déménagement vont bon train. Les déménageurs seront présents du 26 au 29 juin.

Plus de 2 000 boîtes ont été faites en prévision du déménagement.

À partir de juillet, l'accès à l'école sera interdit aux membres du personnel. Ils devront tous être en télétravail jusqu'au 7 août.

Les demandes des parents devront se faire par courriel.

Pour le moment, 4 classes ne sont toujours pas prêtes à recevoir les élèves. Le mobilier de ces classes a été entreposé au sous-sol. Il y aura un autre déménagement à la mi-août pour ces classes.

Des travaux de pavage reste à faire autour de l'agrandissement pour la rentrée des élèves.

L'entrée principale de l'école se trouvera à l'arrière du nouveau bâtiment du côté du cimetière.

9.2. Mot du délégué de parents

Une présentation sur les parcours scolaires possible au secondaire a été faite ainsi qu'une formation sur les bilans financiers a été offerte par le service des ressources financières.

10. Levée de l'assemblée

Résolution : CE-22-23-50

Les points à l'ordre du jour ayant tous été abordés, il est proposé par Mme Carolyne Himbeault de mettre fin à la séance du conseil d'établissement à 20h.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marie Claude Brin
Direction

Mélissa Brown
Présidente